



VILLE DE
SAINT-OMER

DEMANDE DE DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE

*Délivré sans frais en application de l'Article 63 de la Loi de Finances de
Janvier 1974 (Journal Officiel du 27 Décembre 1973)*

MOTIF :

Perte

Inutilisable

Après divorce

Après séparation

Mr Mme

Adresse postale :

Téléphone :

Sollicite de Monsieur le Maire, l'obtention d'un duplicata de livret de famille.

RENSEIGNEMENTS :

Mariage contracté à la Mairie de

:

Le

:

ENTRE :

1 ^{er} parent	2 ^{ème} parent
NOM	NOM
Prénoms	Prénoms
Date de naissance	Date de naissance
Lieu de naissance	Lieu de naissance
(Date et lieu de décès)	(Date et lieu de décès)

ENFANTS :

	Prénoms(s)	Date de naissance	Lieu de naissance	(Date et lieu de décès)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				

Le :

Signature :